

Ministère de la Transition écologique
 Direction Générale de l'Énergie et du Climat
 Madame la Ministre de la Transition Écologique
 Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances
 et de la Relance
 DE/SD2/2A
 92055 Paris-La-Défense cedex

A l'attention de Madame Armelle BALIAN,

Affaire suivie par : Abigaëlle Peterschmitt
 E-mail : abigaelle.peterschmitt@arverne.earth

Réf interne : 0_ADM_PER_LES_SOURCES_Lettre

Bischwiller, le 24 Décembre 2020

Objet : Demande d'octroi d'un Permis Exclusif de Recherches
 de gîtes géothermiques dit « Les sources »

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,
 Je soussigné Pierre BROSSOLLET, Président de la société Arverne Geothermal SAS, ayant son siège social à Bischwiller (67240), ai l'honneur de solliciter, conformément à l'article du code minier L112-1, ainsi qu'au décret d'application n°2019-1518, l'octroi d'un Permis Exclusif de Recherches de gîtes géothermiques sous l'appellation « Les sources » pour une durée de 5 ans. Ce permis serait situé à l'intérieur d'une surface délimitée par les points A, B, C, D, E, F, G, H suivants, donnés en coordonnées X/Y métriques projection Lambert 93, système géodésique RGF93 et longitude/Latitude sexagésimales système géodésique RGF 93 :

Références des points	Coordonnées métriques 'm' Projection Lambert 93 Système géodésique RGF93 Méridien d'origine Greenwich		Coordonnées sexagésimales 'Degrés – minutes – secondes' Système géodésique RGF93 (EPSG : 2154) Méridien d'origine Greenwich	
	X (Easting)	Y (Northing)	Longitude (Est)	Latitude (Nord)
A	1038507	6883247	7°37'30.9908''	48°57'35.7331''
B	1051334	6883093	7°47'59.9554''	48°57'05.9850''
C	1054259	6883272	7°50'23.9986''	48°57'05.9926''
D	1054542	6878647	7°50'23.9572''	48°54'35.9856''
E	1059542	6878956	7°54'29.9966''	48°54'35.9849''
F	1059769	6874978	7°54'28.9879''	48°52'26.9911''
G	1059878	6873324	7°54'29.2992''	48°51'33.3445''
H	1043318	6872317	7°40'55.2782''	48°51'33.3445''

Le périmètre ainsi défini correspond à une superficie totale de 171km², située en totalité dans le département du Bas-Rhin (67), en Région Grand-Est.

A l'appui de cette requête, nous vous prions de trouver ci-joint un dossier comportant les documents suivants, conformément à l'Article 6-1 du décret n°2019-1518 du 30 décembre 2019 relatif aux titres d'exploration et d'exploitation des gîtes géothermiques :

Demande d'octroi d'un Permis Exclusif de Recherches de gîtes géothermiques dit « Les sources »

1. L'identité du demandeur
2. La justification des capacités techniques et financières du demandeur
3. Un mémoire technique justifiant des limites du périmètre du titre sollicité
4. Le programme des études et travaux envisagé et l'engagement financier
5. Un document cartographique comprenant une carte à l'échelle du 1/100 000^{ème}
6. Les coordonnées du périmètre du permis sollicité
7. Un document technique précisant les caractéristiques sur l'état du site et son impact sur l'environnement et la ressource en eau
8. Un résumé non technique des pièces mentionnées pour l'établissement des documents 3 et 7.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Pour Arverne Geothermal S.A.S.,

Pierre BROSSOLLET
Président

